

2GM-MORVAN
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 Chemin des Adieux,
21530 LA ROCHE EN BRENIL
844 919 381 RCS DIJON

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2025

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Stéphane GODEST-DESMOLINS de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

DTMS-MORVAN,
Société par actions simplifiée au capital de 301 000 euros,
Dont le siège social est 6, Chemin des adieux, 21530 LA ROCHE EN BRENIL,
RCS DIJON 829 118 082,
Représentée par son Président, Monsieur Stéphane GODEST-DESMOLINS

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifiée conforme à l'original
La Présidente
SAS DTMS-MORVAN

